

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article3023>

Au journal officiel du 5 février 2012

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: dimanche 5 février 2012

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Hygiène, sécurité et santé dans la fonction publique territoriale / Servitudes applicables au voisinage de centres radioélectriques

Hygiène et sécurité au travail

– Décret n° 2012-170 du 3 février 2012 modifiant le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 relatif à [l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale](#)

NOR : IOCB1130432D

[\[1\]](#)

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

– Décret du 3 février 2012 fixant [l'étendue des zones et les servitudes applicables au voisinage de centres radioélectriques pour la protection des réceptions radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques](#) NOR : IOCG1134286D

– Décret du 3 février 2012 fixant [l'étendue des zones et les servitudes de protection contre les obstacles applicables autour de centres radioélectriques et sur le parcours de faisceaux hertziens](#) NOR : IOCG1134328D

[L'intégralité du JORF n°0031 du 5 février 2012](#)



[\[1\]](#) Afin d'améliorer le dispositif d'hygiène et de sécurité au travail, le présent décret prévoit la mise en place de comités d'hygiène de sécurité et des conditions de travail dès qu'un organisme comprend 50 agents. Les règles relatives à la composition et au fonctionnement ainsi que les

missions des comités ont été adaptées conformément aux mesures de l'accord sur l'hygiène et la sécurité au travail dans la fonction publique signé le 20 novembre 2009. Aux missions traditionnelles, des missions nouvelles sont ajoutées.
Le décret introduit également de nouvelles dispositions qui concernent les autres acteurs : assistants et conseillers de prévention, agents chargés d'une fonction d'inspection dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité, services de médecine préventive.